COUR SUPÉRIEURE

(Action collective)

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

N°:

500-06-000907-184

DATE: 14 décembre 2021

SOUS LA PRÉSIDENCE DE : L'HONORABLE PIERRE-C. GAGNON, J.C.S.

KARINE LEVY

Demanderesse

NISSAN CANADA INC.

Défenderesse

ORDONNANCE DE GESTION # 2

- [1] Cette ordonnance est rendue dans le sillage de l'audience du 1er décembre 2021, où le Tribunal a établi le Premier protocole de l'instance, à certaines conditions.
- Depuis, les parties ont confirmé que le représentant désigné de Nissan est [2] M. Brian Weidner, et que celui-ci sera interrogé le 11 mai 2022.
- Le Tribunal valide et règle les modalités de pré-engagement. [3]

POUR CES MOTIFS, LE TRIBUNAL:

MODIFIE le Premier protocole de l'instance, pour préciser qu'un seul [4] interrogatoire par la demande doit se tenir le 11 mai 2022 pour interroger M. Brian Weidner, représentant de Nissan, pour une durée maximale de trois heures; une demande subséquente devra être soumise au Tribunal si pour quelque raison la durée de trois heures s'avère insuffisante;

500-06-000907-184 PAGE : 2

[5] Les avocats de la demande doivent communiquer au plus tard le **13 avril 2022** toutes leurs demandes de pré-engagement;

- [6] Au plus tard, le **22 avril 2022** les avocats de Nissan doivent produire une demande écrite indiquant lesquelles des demandes de pré-engagement sont contestées;
- [7] Le cas échéant, le Tribunal veillera à statuer sur telle contestation avant l'interrogatoire du **11 mai 2022**.
- [8] SANS FRAIS de justice.

PIERRE-C. GAGNON, j.c.s.

(Fue Changes

Me Joanie Lévesque Me David Assor LEX GROUP INC. Avocats pour la demanderesse

Me Margaret Weltrowska Me Erica Shadeed DENTONS CANADA Avocats pour la défenderesse

Date d'audience : 1er décembre 2021